

totales ont été de \$1,249.20. La somme payée à l'hôpital Notre-Dame a été de \$1,561.50 pour le traitement de 60 marins pendant 1,735 jours.

L'hôpital de Chicoutimi a reçu 11 marins qu'on a soignés et pensionnés moyennant \$331.20. Les perceptions dans le port de Montréal pour le fonds des marins malades, durant l'exercice qui a fini le 30 juin, se sont élevées à \$4,833.58.

Au port de Québec les marins malades sont traités à l'hôpital Jeffrey Hale et à l'Hôtel-Dieu, et une somme de 90 centins par jour est payée pour leur pension et les soins qui leur sont donnés. La somme payée à l'hôpital Jeffrey Hale a été de \$1,710.80 pour 160 marins qui y ont été soignés pendant 1,892 jours. On a payé à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu \$499.40 pour avoir soigné 19 marins pendant 546 jours. Les droits perçus à Québec pour le fonds des marins malades se chiffrent par \$7,956.

Les frais faits pour les marins malades dans la province du Nouveau-Brunswick se sont élevés durant l'exercice à \$7,001.24, soit moins que l'année précédente, et la perception des droits s'est chiffrée par \$9,461.02, ou \$467.70 de plus que l'année précédente. Des hôpitaux de marine ont été entretenus aux ports de Miramichi, Richibouctou et Bathurst.

L'hôpital de la marine de Saint-Jean a été fermé, vu que l'on a pu faire un arrangement plus économique et plus satisfaisant pour le traitement des marins malades avec les directeurs de l'hôpital public de Saint-Jean.

Le ministère entra en négociations avec les autorités de l'hôpital public de Saint-Jean, et il fut décidé que les marins malades seraient transférés à cet hôpital le 1<sup>er</sup> février 1893. Les commissaires de l'hôpital convinrent de fournir aux marins malades les soins médicaux et la pension moyennant 90 centins par jour: c'est la somme qui est payée pour les marins dans les hôpitaux publics de Montréal, Halifax, Québec et Charlottetown.

A Saint-Jean, 300 marins ont été soignés pendant 3,998 jours, au prix de \$3,680.87.

A Miramichi, 56 marins ont été admis et traités pendant 1,002 jours, au prix de \$1,180.86.

A Richibouctou, 3 marins ont été admis et traités pendant 76 jours. Coût d'entretien de l'hôpital, \$382.55.

A Bathurst, 13 marins ont été à l'hôpital pendant 407 jours. Les frais d'entretien de l'hôpital pendant l'année ont été de \$728.71.

L'hôpital de Saint-Andrew est sous la charge de la directrice, à laquelle on alloue \$4 par semaine pour la pension des marins malades. On ne paie aucun salaire dans les frais d'entretien de cet hôpital. 5 marins y ont eu des soins durant 78 jours au prix de \$144.38.

L'hôpital de Sackville a été loué à M. Bradford Carter pour trois ans à partir de 1892, à raison d'un loyer nominal. Les conditions du loyer stipulent que M. Carter devra entretenir les bâtiments en bon état, et que si le département avait besoin de l'hôpital à un moment donné, il devra le remettre après en avoir reçu avis.

Dans la province de la Nouvelle-Ecosse, des hôpitaux de marine existent aux ports de Yarmouth, Pictou, Sydney, Lunenburg et Pointe-Tupper. Le chiffre total des dépenses pour les marins malades dans la Nouvelle-Ecosse, durant le dernier exercice, a été de \$13,949.62, et les recettes de \$16,882.53.

L'hôpital de marine de Yarmouth se trouve sur l'île Bunker. Dans le cours de l'exercice clos le 30 juin, 19 marins ont été admis et traités pendant 447 jours. Les dépenses pour cette fin ont été de \$367.45.